



Rappel : Avis d'Enquête Publique

Sur le dossier du CFAL

(partie Nord)

(Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise)

Du 26 avril au 03 juin 2011

Attention URGENT !

L'enquête publique est commencée depuis le 26 avril dernier !

Nous vous attendons nombreux en Mairie
pour "consultation et avis" sur le dossier

et bien sûr

pour la prochaine rencontre avec le Commissaire Enquêteur
le mercredi 18 mai de 08h30 à 11h30 en Mairie de NIEVROZ.

Nous vous proposons dans ce feuillet quelques modalités d'accompagnement pour cette Enquête Publique. N'hésitez pas à passer en mairie pour consultation du dossier, registre d'enquête etc...

Vos élus restent à votre disposition, ainsi que le Secrétariat pour tous renseignements complémentaires.

Nous comptons sur votre participation
et votre mobilisation !

**Une période particulière, d'action contre
le Fuseau A du CFAL est engagée,
Venez Nombreux !**

Comment aborder l'enquête publique ?

Dossier CFAL



☞ L'enquête publique ?

Participation et mobilisation massive pendant cette enquête,
Consultation du dossier d'enquête (en mairie),
Formulation d'avis motivés contre le tracé « A »,
Renseignement des registres en mairie,
Rencontre avec les Commissaires Enquêteurs,
Signature de la pétition (avec argumentaire 2011) en préparation,
Formulation d'avis motivés pour le tracé alternatif « C »,
Toutes les contributions écrites seront les bienvenues,

☞ Les Grandes Thématiques à aborder :

Emprises foncières,
Habitations à détruire,
Terrains orphelins / délaissés / le mensonge du jumelage avec infrastructures existantes,
Dépréciation du foncier,
Tissu économique / industriel / agricole / emploi local,
Coût du tracé A (seul) et par rapport au tracé C et impact sur nos impôts dans les 2 cas,
Risques technologiques et chimiques,
Visuel / intégration territoriale,
Bruit,
Inondations,
Autres,

Ci-dessous, un exemple de courrier (maquette commune de Dagneux) qu'il est possible de décliner sur les thématiques que vous souhaitez aborder ...

Monsieur / Madame _____

Demeurant _____

Monsieur le Président,
ENQUETE CFAL
Mairie
Place Robert Marcelpoil
01500 AMBERIEU EN BUGEY

Le _____

Monsieur le Président,

Le projet de Contournement Ferroviaire de l'agglomération Lyonnaise partie Nord est actuellement soumis à enquête publique.

Il apparaît aujourd'hui qu'une proposition alternative, d'un tracé plus court, moins cher, beaucoup moins impactant pour les populations et représentant un intérêt certain pour l'activité économique locale est proposée par les parlementaires et élus locaux de l'Ain.

Ce tracé alternatif a été validé et chiffré par un bureau d'études spécialisé. L'économie qui serait réalisée par ce tracé représente environ 200 millions d'euros, soit le prix d'un hôpital ou de plusieurs lycées.

En tant que contribuable, je demande à ce que tout soit mis en œuvre pour que l'argent public soit dépensé à bon escient.

A cet effet, compte tenu de l'opportunité que représente cette nouvelle proposition et avec pour objectif d'éviter un gaspillage inutile de l'argent public pour un montant aussi important, je demande une comparaison des deux tracés.

Cette comparaison doit être une remise en question du tracé soumis à l'enquête publique et outre les aspects techniques, d'impacts sur les populations riveraines et environnementaux, elle devra mettre en évidence les différences de coûts en termes d'investissement, de maintenance et d'exploitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Signature

Ci-dessous, un autre exemple de courrier (maquette commune de Charnoz) que vous pouvez là encore décliner sur les thématiques que vous souhaitez aborder ...

Le projet CFAL et l'intérêt économique du territoire traversé.

Le dynamisme économique du territoire de la côte et de la plaine de l'Ain est un élément fondamental du développement économique du département de l'Ain mais aussi de la région Lyonnaise. C'est un bassin d'emploi qui a un potentiel de développement important pour peu qu'on le favorise, de ce point de vue le projet CFAL actuel dit fuseau A est catastrophique on peut même dire que cet aspect est complètement ignoré par le projet de RFF.

Le fuseau C qui traverse le PIPA lui donne un potentiel de développement quantitatif mais aussi qualitatif exceptionnel : en le reliant à l'aéroport international Saint Exupéry il l'ouvre à l'international en le reliant à Ambérieu et Lyon il ouvre la voie au transport ferroviaire de passagers vers le PIPA.

Le bureau du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) a pris une délibération pour déclarer le grand intérêt pour son développement à moyen et long terme de faire passer la voie ferrée du CFAL par son territoire, la délibération parle même d'une chance historique à ne pas louper !

La chambre des métiers de l'Ain a aussi pris position pour une nouvelle étude du projet CFAL plus respectueuse du développement économique du territoire traversé.

Cet état de fait appelle plusieurs questions :

- Comment se fait il que l'intérêt économique du territoire traversé par le CFAL ne soit pas pris en compte par le tracé ?
- Pourquoi l'avis du PIPA principal pôle de développement économique, n'a pas été demandé par l'état et pris en compte dans le choix du fuseau ?
- Pourquoi le Monsieur le Préfet de Région Carrenco qui avait promis d'étudier le fuseau C à une délégation d'élus du département de l'Ain il y a deux ans n'a pas tenu parole ?
- Pourquoi cette étude du fuseau C demandée par le Grenelle de Villieu n'a pas été effectuée ?
- Pourquoi le fuseau A à impact économique négatif est préféré au fuseau C à impact économique positif ?
- Est il trop tard pour arrêter le gâchis ? Non une étude de deux ans pour un projet qui marquera notre territoire pour 100 ans mérite d'être faite d'autant qu'il n'y a pas d'urgence puisque le Fret ferroviaire est au plus bas et qu'il faudra plus de deux ans pour le relancer.

D'autres propositions de modèles ou maquettes communales sont à votre disposition, nous vous invitons encore une fois à passer en Mairie de Niévroz, le Secrétariat et les élus sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de cette procédure.

**Attention,
l'Enquête Publique se termine
le 03 juin prochain,
il y a URGENCE !**